

Compte-rendu du conseil de quartier de Mondétour Le 21 mars 2013

Secrétaire de séance : Delphine Chaboud
Début de séance à 20h35 avec 25 participants.

Présents : Mme Ombrello, élue référente du conseil de quartier, Mme Digard, 1^{ère} adjointe au maire chargée de la démocratie participative et du développement durable, Mme Viala, adjointe au maire chargée de la culture, M. Danel, responsable de l'aménagement durable, M. Charlois, responsable adjoint de la police municipale et Mme Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

Invité : L'association « les amis de Mondétour »

Mme Ombrello annonce l'ordre du jour :

- 1) **Présentation des médiathèques du réseau CAPS.**
- 2) **La Maison Tati : extension de l'espace Tati**
- 3) **La « fête des fleurs » : du renouveau pour ce printemps !**
- 4) **La gare « Orsay-ville » : s'adapter aux personnes à mobilité réduite !**
- 5) **Informations municipales : campagne de sensibilisation, plan anti-tag...**
- 6) **Parole libre**
- 7) **Agenda**

<h3>1. MÉDIATHÈQUES DU RESEAU CAPS</h3> <p>Communauté d'agglomération du plateau de Saclay</p>
--

Présentation par Mme Viala,

Les équipements de lecture publique et le personnel de la médiathèque Georges Brassens et des médiathèques annexes du Guichet et de Mondétour ont été transférées à la communauté d'agglomération du plateau de Saclay en 2007.

Depuis la rentrée 2010, les supports (livres, CD, DVD...) sont accessibles gratuitement dans l'ensemble du réseau des bibliothèques / médiathèques des villes de la communauté d'agglomération.

Et depuis 2011, l'inscription est gratuite pour tous les résidents de la CAPS et pour tous les usagers scolarisés sur le territoire.

Il existe une carte de lecteur unique qui permet d'emprunter dans la médiathèque de son choix au sein du réseau, y compris désormais à la **médiathèque des Ulis** et ce, quelque soit votre lieu initial d'inscription.

- **Pour plus d'informations :**
 - ✓ **Site internet Mairie :**
 - <http://www.mairie-orsay.fr/decouvrir/orsay-ville-de-cultures.html>
 - ✓ **Site de la CAPS :** <http://www.mediatheques.scientipole.fr/>

La médiathèque Georges Brassens, au centre, est en cours de rénovation afin d'améliorer les aménagements intérieurs :

➤ **Les travaux ont pour nature :**

- ✓ La mise en sécurité et embellissement pour une meilleure mise en valeur des collections en mezzanine ;
- ✓ La réfection doit couvrir plusieurs désordres d'ordre structurel, des améliorations thermiques, électriques et de la sécurité incendie.

Les travaux ont débuté le 11 février 2013 et se déroulent en deux phases, avec fermeture complète à partir d'avril. La réouverture aura lieu début septembre 2013, en considérant le temps nécessaire pour le nettoyage après chantier; le réaménagement de tout le mobilier et la remise en rayon des documents.

2. MAISON TATI : extension de l'espace Tati
--

Présentation par Mme Viala avec projection de différents plans tels que le plan de masse, les plans du premier niveau et du rez-de-chaussée

La Maison Tati est un espace culturel qui vient compléter la salle de spectacle Jacques Tati, les salles de cinéma, le studio de danse, et la Bouvêche, au sein de l'espace Jacques Tati.

➤ **Historique :**

Suite à une forte demande de locaux plus adaptés et conviviaux dans la ville, le projet « Maison Tati » a été monté et présenté à la région Ile-de-France et au Conseil général de l'Essonne pour l'obtention de subventions, indispensables à la réalisation du projet.

Le déroulement :

- ✓ 2009 : démarrage du projet
- ✓ 2010 : subventions accordées par la Région et le Conseil général.
- ✓ 2011 : accords/Convention
- ✓ concours architecte qui a été choisi à ce jour

➤ **La maison Tati sera composée :**

- ✓ Au 1^{er} étage : (3 zones)
 - Une zone d'accueil
 - Une zone administrative
 - Une zone de jeux.
- ✓ Au rez-de-chaussée :
 - Une petite scène accueillera des répétitions et des ateliers théâtraux (ce qui libérera la salle Tati souvent utilisée actuellement) et permettra des spectacles petite forme.
 - Plusieurs salles insonorisées pour des ateliers musicaux
 - Studio de répétition insonorisé.
- ✓ Toiture végétalisée / chantier HQE

Question : Quand peut-on parler d'achèvement du projet ?

Réponse : Rentrée 2015 en fonction de la bonne tenue du planning de construction.

Question : Avez-vous une idée du coût de fonctionnement ?

Réponse : La dépense sera au maximum 65 kW/mètres carrés/ par an. Le chauffage sera au gaz.

3. « LA FETE DES FLEURS » : Du renouveau pour ce printemps !

Présentation par un membre de l'association des amis de Mondétour.

La fête des fleurs aura lieu le dimanche 26 mai, le jour de la fête des Mères.

Il y aura de l'animation toute la journée

➤ **Le thème:** Les années 1900

➤ **Les animations :**

- ✓ De la danse telle que du quadrille ou de la polka.
- ✓ A l'occasion de la fête des mères, les enfants de l'école de Mondétour chanteront avec les amis de Mondétour.
- ✓ Restauration sur place pour 15 € : inscription
- ✓ Le meilleur déguisement sur le thème 1900 lors du défilé sera récompensé. Le gain est un jour à Torcy dans l'Yonne, le 5 juin.

4. LA GARE « ORSAY VILLE » : S'adapter aux personnes à mobilité réduite !

Présentation par M. Danel.

Des travaux de rénovation de la gare RER Orsay ville ont été engagés depuis début mars. Plus tard on reviendra vers vous pour les travaux de la gare routière.

➤ **Les travaux vont consister en :**

- ✓ La mise en accessibilité des équipements : ascenseurs, portes...
- ✓ La réhabilitation des quais
- ✓ La rénovation du passage souterrain et du bâtiment voyageur
- ✓ Le ravalement du bâtiment principal de la gare.

C'est l'une des dernières gares de la ligne à ne pas être accessible aux personnes à mobilité réduite.

➤ **Ils se dérouleront la façon suivante :**

- ✓ Installation de la base de vie : du 28 février au 13 mars sur 13 places du parc de stationnement proche de City parc.
- ✓ Fermeture de l'accès dans le souterrain de la sortie rue de l'Yvette : du 13 mars au 9 juillet
- ✓ Fermeture de l'accès dans le souterrain de la sortie boulevard Dubreuil : du 10 juillet au 10 décembre.

Les voyageurs seront invités à faire le tour en passant par le tunnel au niveau du petit rond point Boulevard Dubreuil.

Afin de faciliter le passage des usagers, le trottoir le long des voies de RER a été élargi depuis le 12 février. Coût des travaux 40 K€ dont 50% pris en charge par la RATP.

Mise en place d'un d'arrêt provisoire pour le bus au niveau du Boulevard Dubreuil à partir du 13 mars 2013. NOTA : L'arrêt provisoire sera mis en place lors de la fermeture de l'accès côté boulevard Dubreuil (10 juillet)

- ✓ Retrait de la base de vie : 17 juin 2014

Les travaux sont financés par le STIF à hauteur de 96,15 %, l'autre partie vient de la RATP.

Question : Quel est le délai entre la phase une (fermeture de l'accès à la rue de l'Yvette) et la phase deux (fermeture de l'accès au boulevard Dubreuil) ?

Réponse : Il n'y a aucun délai. Les deux phases s'enchaînent.

Question : Il faut quand même aller jusqu'à la gare pour acheter son ticket et donc si on descend à votre arrêt de bus provisoire, il faut aller à pied jusqu'à la gare?

Réponse : Vous pouvez rester dans le bus. Celui-ci va jusqu'à la gare.
L'arrêt provisoire est un arrêt supplémentaire.

Question : L'ascenseur est-il accessible 24 heures sur 24 ?

Réponse : Il sera accessible en fonction des horaires d'ouverture et de fermeture de la gare.

Question : Avez-vous prévu de remettre une cabine téléphonique devant la gare ?

Réponse : A priori, France Telecom n'a rien prévu. Ils ont fait une étude chiffrée précise sur la ville sur l'utilisation des cabines téléphoniques et ont plutôt tendance à les retirer. Comme partout ailleurs... les cabines téléphoniques ne sont quasiment pas utilisées dans l'année.

Question : Où est la cabine téléphonique la plus proche ?

Réponse : Il me semble que la cabine la plus proche reste celle près de l'hôpital. Nous allons demander si l'implantation d'un point téléphone dans la gare est possible.

Question : Pensez-vous qu'il y aura des caméras de surveillance ?

Réponse : La gare est déjà sous vidéosurveillance de la RATP et le restera.

5. INFORMATIONS MUNICIPALES

Afin de veiller au respect du stationnement unilatéral alterné chaque quinzaine, la police municipale a lancé une campagne de sensibilisation dans la Raquette de Mondétour

1. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION PAR LA POLICE MUNICIPALE

Présentation par M. Charlois, police municipale.

➤ **Historique :**

- 1^{er} février : début d'une campagne sur le respect du stationnement unilatéral avec un coupon rappelant la réglementation.
- Passages des agents de la police municipale :
 - ✓ le 15 et 16 février;
 - ✓ le 01 et 02 mars;
 - ✓ le 18 et 19 mars.

Le 18 mars il y avait une dizaine de voitures qui n'avaient pas changé de côté.

Lors du dernier passage en avril : huit véhicules seulement avaient été verbalisés.

Remarques : les trottoirs sont sales et beaucoup de crottes !

NOTE / au 24-04 : la mairie a lancé en avril, comme prévu, une campagne d'affichage sur la civilité et la propreté : une des affiches vise à sensibiliser sur ce sujet des déjections canines. Affiches en ligne sur la page facebook de la ville.

Question : Avenue des Platanes et du Panorama, les voitures sont très présentes !

Réponse : Le parc automobile a augmenté ces dernières années car maintenant on peut avoir trois à quatre véhicules par maison

Question : Votre campagne consiste à toucher les véhicules qui ne respectent pas l'alternance mais que faites-vous pour les véhicules garés sur le trottoir ?

Réponse : La priorité de la campagne est le non-respect de l'unilatéral mais lors de notre passage nous mettrons des papillons pour les véhicules garés sur le trottoir.

Question : Expliquez moi pourquoi est-ce si gênant que les voitures se garent sur le trottoir si un des trottoirs est libre d'accès aux piétons ?

Réponse : Le trottoir est le domaine du piéton, c'est la loi : c'est une infraction avec une amende de seconde classe, soit 35 €.

Un habitant félicite la police municipale d'être à l'initiative de la campagne de sensibilisation.

2. CIRCULATIONS

➤ **Aménagement contre la vitesse :**

- Mise en place d'un STOP au croisement avenue de l'Épargne, boulevard de Mondétour

➤ **Comptage :**

- Lieux :
 - ✓ Avenue d'Orsay
 - ✓ Avenue des Bleuets
- Date :
 - ✓ Du 26 février au 19 mars inclus
- Les résultats sont en cours d'analyse avec les services techniques.
- 1^{er} constat : excès de vitesse avenue d'Orsay.

Mme Ombrello propose de réunir la commission mobilité avec les riverains de l'avenue d'Orsay pour réfléchir sur des aménagements possibles.

Remarque d'habitant : Les panneaux de limitation à 30 km/h, ne suffisent pas. Il faut faire un marquage au sol « 30 km » dans le boulevard de Mondétour et avenue des Bleuets.

➤ **Point noir : Carrefour avenue des Bleuets / allée des Piverts**

- Mise en place pour évaluation du sens de circulation:
 - ✓ Une première phase: mise en sens unique expérimentale de la rue des Coquelicots à partir de l'avenue des Bleuets en direction du boulevard de Mondétour. (durée : 6 mois)
 - ✓ Deuxième phase: mise en sens unique d'une partie de l'avenue des Bleuets entre l'avenue des Coquelicots et l'avenue de la Concorde en direction de la rue de la Ferme.
- Rien ne change pour le stationnement alterné



3. CAMPAGNE ANTI-TAGS

La municipalité a lancé un appel d'offre qui est en cours de notification, concernant le nettoyage des tags dans la ville.

L'entreprise retenue commencera en avril 2013 le nettoyage des tags des bâtiments publics. La municipalité va accompagner cette action avec le projet de création de fresques murales par des professionnels pour embellir et réhabiliter des lieux, et les préserver du taguage : « art en ville » (les fresques « street art » ne sont quasiment jamais retaguées et ont une durée de vie moyenne de 10 ans environ)

4. RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

➤ **Décision de la municipalité :**

Mise en place de la réforme à la rentrée 2014 pour prendre le temps de la concertation.

➤ **Réunions avec les acteurs actuellement :**

- Directeurs et professeurs des écoles
- Fédérations de parents d'élèves
- Associations

5. JUMELAGE : 40ÈME ANNIVERSAIRE

Pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage avec Kempen (ville Allemande), la ville accueillera des délégations allemande, portugaise, nigérienne et irlandaise.

➤ **Date :**

- Samedi 1^{er} juin
 - ✓ Des moments festifs dans l'après-midi jusqu'en soirée dans le parc Eastcambridge
- Dimanche 2 juin

➤ **Appel à volontaires pour accueillir les familles allemandes :**

- Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin
- Contact : Mathilde Gourraud à relationsinternationales@mairie-orsay.fr

➤ **Consultation jusqu'au 31 mars :**

- Donner un nouveau nom au parc « Eastcambridge »
- Contact : Mathilde Gourraud à relationsinternationales@mairie-orsay.fr

6. DES NOUVEAUTÉS POUR LE SERVICE PUBLIC.

➤ **Service proximité**

- Créé depuis décembre 2012
- Recueillir et réceptionner des demandes des riverains.
- Trouver des solutions, donner des réponses
- Accueil au CTM → Mme Hernandez au 01 69 18 73 11

➤ **Démarche de labellisation « Qualiville, engagement de services » à la Mairie d'Orsay :**

- Une certification AFNOR :
 - ✓ Garantir la qualité de l'accueil du public en fonction de normes et critères établis.
 - ✓ C'est un engagement à long terme.
- Une large enquête de satisfaction sera lancée auprès de tous les Orcéens.
- Elle s'accompagnera de la visite d'un certificateur Qualiville

- Actuellement un état des lieux des procédures est mis en place.

7. DISTRIBUTION DE COMPOST

Distribution (gratuite) de compost via le SIOM

➤ **Date :**

- ✓ vendredi 22 mars de 14 h à 18 h;
- ✓ samedi 23 mars de 9 h à 12 h;
- ✓ lundi 25 mars de 9 h à 12 h.

➤ **Lieu :** Centre Technique Municipal

- Apportez un ou plusieurs contenants (sacs à gravats, remorque etc.).
- Munissez-vous d'un justificatif de domicile

Les sacs pour la collecte des déchets verts ne sont pas autorisés !

6. PAROLE LIBRE

Remarque : Le panneau publicitaire sur le viaduc gêne la beauté du site !

Réponse : Nous sommes en cours de réflexion pour le déplacer. Les panneaux publicitaires font partie du marché de mobilier urbain et permettent d'avoir des abris de bus gratuits par exemple, des nouveaux panneaux électroniques à Mondétour et au Guichet, et des colonnes Morris aux gares RER.

Remarque : L'éclairage du viaduc à Noël a beaucoup plu.

Question : Les panneaux d'affichage de publicité, chez les particuliers, sont-ils réglementés ?

Réponse : Ils sont régis par le règlement local de publicité depuis 1984. Un nouveau règlement est en cours de préparation. Il permettra de supprimer d'autres panneaux.

Remarque : Carrefour de l'Epi d'Or/et de l'avenue du Pierrot une personne dépose sur le trottoir ses poubelles en plastique.

Réponse : Il est vrai que les poubelles restent trop longtemps et le passage des piétons devient difficile sur le trottoir, nous allons avertir puis sanctionner.

Remarque : Suite à une réclamation d'un habitant du quartier auprès du SIOM, une explication a été apportée aux difficultés du ramassage des poubelles jaunes.

Le prestataire a changé son mode de rémunération. (Payé au forfait et non plus à l'heure)

Réponse : il faut prévenir le centre technique municipal car le SIOM s'est engagé à repasser dans les 24 heures.

Question : Au niveau du rond-point de Mondétour quand allez-vous remettre l'éclairage? L'absence du candélabre est gênant.

Réponse: Le candélabre central à été arrêté car on cherche à diminuer la consommation de l'éclairage public. D'ailleurs, la N118 n'est plus éclairée la nuit.

Question : Avenue du Roitelet, la maison n'a toujours pas été ravalée, pourquoi? À l'angle du boulevard de Mondétour et de la rue de la ferme c'est identique.

Question : Il y a eu un accident au carrefour Epargne / Mondétour et la voiture a fini sur le trottoir, pouvez-vous mettre quelque chose sur ce trottoir ?

Réponse : Nous prenons note et allons voir avec les services techniques.

Question : Où en est-on sur la fibre optique ?

Réponse : nous avons une réunion la semaine du 25 mars avec Orange qui nous présentera le calendrier de déploiement.

Remarque d'un habitant : Au niveau de l'arrêt de bus rue de Montlhéry / escalier des Ulis, il y a des problèmes d'éclairage.

Présentation de la création de l'association « dé clic » par le vice-président de l'association universitaire.

Cette association consisterait à mettre en relation des familles et des étudiants pour donner des cours, au niveau collège et lycée contre rémunération.

7. AGENDA

Annnonce des prochains évènements :

- **Conseil municipal**
 - ✓ **Mercredi 27 mars** à 20h30 en Mairie
- **Conseil de quartier du Centre**
 - ✓ **Mardi 21 mai** à 20h30 hall Tati
- **Conseil de quartier du Guichet**
 - ✓ **Mercredi 29 mai** à 20h30 préau élémentaire du Guichet
- **Conseil de quartier de Mondétour**
 - ✓ **Jeudi 6 juin** à 20h30 salle Piednoël

Pour plus d'infos et pour retrouver toute l'information des conseils de quartiers, n'hésitez pas à aller sur le site internet :

- ❖ Le site internet : www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne
- ❖ L'appli mobile
- ❖ Facebook : www.facebook.com/orsay.notreville
- ❖ Twitter : twitter.com/orsaynotreville